



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Bruxelles, le 19 février 2007
6537/07 (Presse 34)
P 013/07

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne sur la situation aux Comores

L'Union européenne est préoccupée par les tensions politiques récentes entre l'Union des Comores et les îles autonomes qui la composent, qui résultent d'un désaccord sur l'application des lois organiques relatives au partage de compétences entre l'Union et les îles. Ces tensions perturbent le fonctionnement de l'état et fragilisent les nouvelles institutions issues du processus de Fomboni.

L'Union européenne appuie les démarches réalisées par la communauté internationale présente aux Comores pour aider les autorités de l'union et des îles autonomes à reprendre leurs discussions et à trouver un accord dans le dialogue et le souci de l'unité nationale.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>
6537/07 (Presse 34)

1
FR

Elle invite les différentes parties comoriennes a résoudre leurs désaccords sur les questions de partage de compétences, notamment en matière de sécurité intérieure, conformément à la constitution et aux lois organiques adoptées en application de celle-ci. Elle se félicite que, grâce à la récente mission de l'Union Africaine, conduite par M. Francisco Madeira, toutes les parties concernées aient repris le dialogue et aient décidé de reprendre le travail sur la délimitation précise des compétences, en particulier en matière de sécurité intérieure.

L'Union européenne invite les autorités comoriennes a consacrer leurs efforts à la préparation des élections des présidents des îles autonomes prévues à l'expiration de leurs mandats respectifs entre mars et avril 2007 et exprime sa disponibilité à apporter sa coopération, en liaison avec les autres partenaires de la communauté internationale présente à Moroni, pour contribuer au bon déroulement de ces élections.

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldavie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.